

# GUIGNICOURT **INFOS**

LE BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION DE NOTRE COMMUNE

[www.ville-guignicourt.fr](http://www.ville-guignicourt.fr)



**PREMIÈRE ÉDITION DE LA FÊTE DU SPORT  
DE BONNES RAISONS POUR SE BOUGER !**



## ACTUALITÉS

PAGES 8 ET 9

**BILAN DE SAISON  
DE L'US GUIGNICOURT**



## SERVICES À LA POPULATION

PAGES 16 À 19

**LE PROJET DE COMMUNE  
NOUVELLE SE PRÉCISE**



## HISTOIRE LOCALE

PAGES 14 ET 15

**CHARLES DECELLE :  
AVOIR 3 ANS EN 1914**



p. 2 à 11

## Actualités

- › Fête du sport
- › Forum des associations
- › Fête patronale
- › Baby brocante de l'APEGUI
- › Roman de Julie Dubois-Dumont
- › Rallye Méhari Gallia Belgica
- › Randonnée solidaire
- › Expo-conférence sport M. Merckel
- › Bilan de saison de l'US Guignicourt
- › Brocante du Syndicat d'Initiative
- › Concours des maisons fleuries
- › Prix cycliste du TGVS
- › Billard Club de Guignicourt

p. 11 à 13

## Annonces de manifestations

p. 14 et 15

## Histoire locale

- › Souvenirs de M. Charles Decelle

p. 16 à 21

## Services à la population

- › Regroupement en commune nouvelle
- › Vigilance cambriolages
- › Expérimentation Aladin ADMR
- › Borne recharge véhicules électriques
- › Collecte de Panier Solidaire
- › Forum fibre optique
- › Entretien des espaces verts
- › Vigilance météo

p. 22 et 23

## Conseil municipal

- › Réunion du 27/06/2018

## PROCHAINE PARUTION : JANVIER 2019

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION ÉDITÉ  
PAR LA MAIRIE DE GUIGNICOURT (02190)Contactez-nous via le site web [ville-guignicourt.fr](http://ville-guignicourt.fr)

## MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Philippe Timmerman  
Comité de rédaction : Noëlle Goulard, Ghislaine Pédurant, Renée Thille, Anne-Marie Wehr et Alain Wehr.

Responsable de rédaction / Mise en page :  
Matthieu Germain

Impression : [www.onlineprinters.fr](http://www.onlineprinters.fr)

Tirage : 1 250 exemplaires

Dépôt légal : octobre 2018

Crédits photos : tous droits de reproduction réservés. Les photos sont créditées du nom de leur auteur pour chaque page, selon la quantité indiquée entre parenthèses • Page 1 : FLG (1), USGF (1), Pixabay (1), Matthieu Germain / collection (3), page 3 : FLG (3), Matthieu Germain (2), page 4 : Matthieu Germain (6), page 5 : Matthieu Germain (2), APEGUI (2), page 6 : Julie Dubois-Dumont (2), Matthieu Germain (3), page 7 : Matthieu Germain (2), pages 8 et 9 : USGF (7), page 10 : Michel Deharbe (4), Matthieu Germain (1), page 11 : TGVS (1), BCG (1), Atypik/Art (1), Conseil départemental de l'Aisne (1), page 12 : Pixabay (1), Comédi'Aisne (1), Office tourisme d'Aix-la-Chapelle (1), Matthieu Germain (1), page 13 : Pixabay (2), Allociné (4), page 14 : Matthieu Germain / collection (2), Michelin (1), page 15 : collection Matthieu Germain (4), page 16 : Pixabay (1), Matthieu Germain (2), page 17 : Matthieu Germain (1), Gilles Schmit (1), page 18 : Gilles Schmit (2), page 19 : Matthieu Germain (1), page 20 : Ministère de l'Intérieur (1), ADMR (1), Alain Wehr (1), page 21 : Alain Wehr (2), Météo France (1), page 23 : Marine Nationale (1).

L'ASSOCIATION AIDE AUX DEVOIRS ET À LA LECTURE  
REPREND SES ACTIVITÉS

Suite à l'appel lancé dans notre précédent numéro, l'association *Aide aux Devoirs et à la Lecture* a repris ses activités depuis le 01/10/2018. L'équipe est constituée de M<sup>mes</sup> Renée Thille, Françoise Delandre, Ludivine Legrand et Jocelyne Astarick. Leurs interventions s'adressent uniquement aux élèves de CP, le lundi de 16h30 à 17h30.



## BIENVENUE ET BON SUCCÈS

## RÉOUVERTURE DE L'AUTO-ÉCOLE DE GUIGNICOURT

En attente d'agrément de la préfecture, l'auto-école rouvrira ses portes sous la dénomination **AUTO-ÉCOLE PHILE**, nom de l'ancien propriétaire qui a exercé dans le passé à Guignicourt.

Une permanence pour les inscriptions et leçons aura lieu aux horaires suivants : lundi, mardi et vendredi de 16h à 19h, mercredi de 14h à 19h, jeudi de 15h à 19h et samedi de 10h à 12h

Dans un premier temps, seuls les permis voiture sont proposés, les permis moto le seront ultérieurement. Possibilités de formation pour la conduite accompagnée / supervisée. Les formations seront reprises là où elles s'étaient arrêtées avec l'ancienne auto-école.

Cours de code assurés indifféremment à Reims et Guignicourt  
Aurélia SEGUIN - 14 bis avenue du Général de Gaulle - tél. 03 26 47 06 06

## UNE NOUVELLE ESTHÉTICIENNE À L'ATELIER DES DOUCEURS

Depuis le 01/08/2018, Marine SOBRA vous accueille aux horaires suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, non stop le samedi de 9h à 17h.

5 avenue du Général de Gaulle - 02190 GUIGNICOURT  
tél. 03 23 25 91 91 - Site web : [www.latelierdesdouceurs.com](http://www.latelierdesdouceurs.com)

## REMPACEMENT DU DOCTEUR VALÉRIE TRAPENARD

Depuis le 01/07/2018, le docteur Orlane DENAIVES remplace le docteur Valérie TRAPENARD.

Rue Ernest Hug - 02190 GUIGNICOURT - tél. 03 23 80 41 47

À l'intention des professionnels : vous venez de vous installer à Guignicourt ? Faites-vous connaître de nos lecteurs dans cette rubrique. Contactez-nous via notre site web [www.ville-guignicourt.fr](http://www.ville-guignicourt.fr) ou auprès de la mairie au 03 23 25 36 60.



Ville de Guignicourt  
est sur Facebook

## MERCİ

Le comité de rédaction remercie le personnel administratif et technique de la mairie, les responsables d'associations qui ont apporté leur contribution à la réalisation de notre bulletin, ainsi que l'équipe du *Footing Loisir Guignicourtois* et M. Michel Deharbe.

## FÊTE DU SPORT UN ÉVÈNEMENT POUR SUSCITER L'ENVIE DE LA PRATIQUE SPORTIVE

Les 22 et 23 septembre, le ministère des Sports organisait la première édition nationale de la Fête du sport, une initiative née de la volonté de développer une pratique sportive régulière pour tous, tout au long de la vie. À Guignicourt et Prouvais, trois associations se sont impliquées dans cette démarche et invitaient les habitants à la découverte de multiples activités.

Samedi toute la journée et dimanche matin, le *Footing Loisir Guignicourtois*, les *Majorettes de Guignicourt* et l'association *Animation jeune de Prouvais* organisaient successivement cinq ateliers et une présentation à destination d'un public de tout âge. Ce sont principalement les jeunes d'âge scolaire, accompagnés de leurs parents et les coureurs du *Footing Loisir Guignicourtois* qui ont pris part à ces activités : athlétisme, VTT, course d'orientation, footing découverte, prestation de majorettes et biathlon « découverte familiale ». Un programme attractif et bien construit, des ateliers ludiques et parfaitement organisés ont pleinement séduit les sportifs ! Chaque atelier a recensé de 25 à 40 participants.

Forts de cette première édition, les organisateurs souhaitent reconduire cette manifestation en 2019, avec le souhait d'associer plus étroitement les scolaires et d'une plus forte mobilisation des acteurs du tissu associatif. Voici un retour en photos sur les activités du week-end.



Samedi après-midi, la course d'orientation emmenait les participants à la recherche de 16 balises réparties aux quatre coins de la commune. Un parcours VTT de 15 km en direction du Bois de Prouvais figurait également au programme.



Samedi matin, l'équipe du *Footing Loisir Guignicourtois* proposait une initiation à l'athlétisme.



Dimanche matin, sous La Rotonde, un petit déjeuner était offert aux coureurs à leur retour du footing découverte.



Le vent et les averses n'ont pas découragé les participants du biathlon course / fusil laser organisé par l'association Jeune de Prouvais.



## 6<sup>e</sup> FORUM DES ASSOCIATIONS LES BÉNÉVOLES MIS À L'HONNEUR

Samedi 1<sup>er</sup> septembre, une quinzaine de nouveaux Guignicourtois était accueillie au cours de la traditionnelle cérémonie présidée par notre maire et conseiller départemental, M. Philippe Timmerman. Après le cocktail de bienvenue réunissant nouveaux habitants, responsables associatifs et élus, le forum des associations ouvrait ses stands au public. En fin d'après-midi, la remise de trophées a récompensé les performances sportives et l'engagement des bénévoles, voici le palmarès...



Beaucoup de chemin parcouru pour Jennifer Delloux et Sandrine Blondel du *Footing Loisir Guignicourtois*, qui sont les deux premières athlètes représentant le club lors des derniers championnats de France du 10 km. Depuis 2014, elles n'ont cessé de progresser jusqu'à réussir les minimas qualificatifs à Morcourt, en mars. Leurs progrès incontestables, résultat d'une forte implication, ont été récompensés !



Philippe Beaumont, président de l'association *Roi Rouge*, a remporté le titre de champion de l'Aisne d'échecs, en juin dernier à Saint-Quentin.



Pascal Marchand, du *Footing Loisir Guignicourtois*. Avec d'autres coureurs, il est à l'initiative de la création du club en 2014, d'abord comme vice-président puis vice-trésorier. Homme de l'ombre, il fait partie de toutes ces personnes dévouées qui donnent sans compter, présentes sur chaque événement. C'est aussi la personne centrale et indispensable à la réussite des 10 km de Guignicourt dont il est le chef d'orchestre.



Jacques Gaillot, membre du *TGVSV*, mis à l'honneur pour son engagement et l'excellente image qu'il donne du club depuis sa création, il y a 10 ans.



Personnage incontournable du *CSO Judo*, Alain Varlet a été récompensé à la fois pour son implication depuis la création du club, mais aussi pour ses performances sportives.



Chez les Anciens Combattants, René Olivier a été mis à l'honneur pour la fonction de porte-drapeau qu'il assure depuis 46 années au sein de la *Section des ACPG-CATM-TOE*.

Absents lors de la cérémonie, ont été également récompensés pour leur engagement bénévole :

- Bernard Duchaussois, de l'*US Guignicourt Tennis*. Membre du club depuis sa création, c'est un grand fidèle en tant que joueur, président de 1991 à 1997, correspondant, juge-arbitre adjoint du tournoi open d'août et arbitre de chaise lors de rencontres en équipe ou lors des tournois jeunes ;
- Michel Taillefumier, du *Club de Tennis de Table de Guignicourt*. Très impliqué dans la vie du club, il a été malheureusement contraint d'abandonner la compétition. Doté d'une extrême gentillesse, il continue à donner de sa personne en dirigeant les entraînements des jeunes et participe activement à l'organisation des compétitions.

## FÊTE PATRONALE LE PUBLIC FAN DU SHOW DE CLOCLO !



À l'occasion de la fête patronale, le Comité des Fêtes a organisé la venue de Philippe Leroy pour un show de Claude François, retour sur cet événement.

Rassemblés sous La Rotonde, les fans ont pu se remémorer le répertoire des célèbres chansons de la vedette, grâce au talent de son sosie : après avoir retrouvé d'anciens copains de l'orchestre *Steel Sound*, Philippe, accompagné de deux charmantes danseuses, nous a fait revivre les années *Cloclo*.

Sur plusieurs mélodies très connues, le public a participé en chantant, dansant et tapant dans les mains. Plusieurs membres de sa famille l'accompagnaient et prenaient part à l'organisation du spectacle : sono, lumières, et présentation du show. Des amis de longue date avaient parfois fait un long déplacement pour assister à son passage dans sa région natale. Au plus près de son public, Philippe a terminé son spectacle par une séance de dédicaces et de photos, immortalisant ces inoubliables moments.

## LA BABY BROCANTE DE L'APEGUI



L'Association des Parents d'Élèves de Guignicourt a organisé une Baby Brocante, le dimanche 2 septembre dernier, sous La Rotonde. Pour la première fois, seuls les vêtements enfants, jeux, jouets, vélos, mobiliers, matériels de puériculture étaient exposés. La buvette

et la petite restauration étaient tenues par l'association. La trentaine d'exposants étaient plutôt satisfaits de cette première... et attendent la date de la prochaine brocante de ce genre !

Créée l'an dernier, l'APEGUI a pour but de réaliser tous types d'actions permettant de collecter de l'argent à destination de l'école élémentaire (Prévert et Rimbaud). L'an dernier, l'APEGUI a participé au Marché de Noël du *Syndicat d'Initiative*, organisé la tombola de Noël et celle de juin, tenu la buvette de la chorale de fin d'année, réalisé des ateliers bricolage pour les enfants, etc. Pour l'année scolaire 2017-2018, l'APEGUI a ainsi offert 1500 € à l'école. Ces bénéfices permettent de financer une partie des sorties de toutes les classes, du CP au CM2.

Vous souhaitez vous investir avec nous, pour les enfants et pour l'école ? Vous avez des idées ? Vous souhaitez être informés de nos actions à venir ? Contactez-nous via [apegui02@gmail.com](mailto:apegui02@gmail.com) ou par



le biais des membres : Estelle Mainreck (présidente), Isabelle Guenet (vice-présidente), Christelle Goulard (secrétaire), Vanessa Denain (secrétaire-adjointe), Stéphanie Sellier (trésorière), Stéphanie Cointe-Schmit (trésorière-adjointe), Janique Baudron, Gaëlle Cusse, Céline Denicourt, Julie Gendret, Nathalie Hennig, Audrey Massuel, Julie Merlier, Angélique Tripet, membres du conseil d'administration.

## NOS HABITANTS ONT DU TALENT !

## JULIE DUBOIS-DUMONT PUBLIE SON PREMIER ROMAN

D'origine canadienne, Julie Dubois-Dumont réside dans notre région depuis une quinzaine d'années, où elle exerce la profession de chirurgien-dentiste. Guignicourtoise depuis quatre ans, elle vient de publier « *La Cabine* », paru aux éditions Beaurepaire. Ce premier roman s'inspire de son histoire personnelle et du cadre de Cayeux-sur-Mer, ville qu'elle fréquente avec sa famille depuis des années. Ses beaux-parents y ont une résidence et une cabine où ses enfants passent régulièrement leurs vacances.

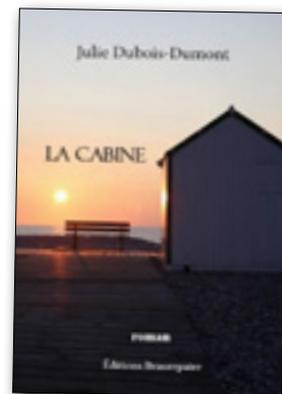


L'écriture de son roman a commencé l'année dernière, lorsqu'elle apprend la maladie de sa belle-mère. Elle prend conscience, une fois encore, que le temps nous était compté, à tous, et qu'il fallait tout faire pour réaliser ses rêves... Le sien était d'écrire. En février dernier, l'écriture du roman est achevée. Il est alors relié et illustré artisanalement pour être offert à sa belle-mère. Sa maladie ne lui laissera malheureusement ni le temps, ni la force de le lire.

Après son décès en mars, l'auteur décide de publier le roman en son souvenir et l'adresse à des éditeurs. « *La Cabine* » reçoit un excellent accueil, il est publié en août. Les lecteurs et la presse en parlent, les séances de dédicace s'enchaînent à Cayeux, Saint-Va-léry-sur-Somme, Tinquieux, Merlieux et prochainement à la FNAC de Reims. Voici la critique livrée par Catherine, la première lectrice du livre : « *Un roman distrayant avec ses deux lectures : d'un côté, l'histoire pure et dure, avec l'intrigue, les rebondissements et les aventures des héroïnes ; et en parallèle, la morale, les enseignements positifs de la vie que chacun peut en tirer.* »

Vous souhaitez en savoir un peu plus ? Julie vous propose sur sa page facebook *lacabinedejulie* toute l'actualité liée à la sortie de son livre, ainsi qu'une bande annonce version « peps ». À voir... et à lire absolument !

disponible à Guignicourt  
auprès du magasin  
Carrefour Market



## L'ANCIENNE GALLIA BELGICA REÇOIT LA VISITE DE MÉHARISTES

Autrefois occupée par les légions romaines, l'ancienne *Gallia Belgica*, dont le territoire s'étendait de la Belgique jusqu'à la Montagne de Reims, a été le théâtre d'une nouvelle invasion. Pas moins de 35 équipages coordonnés par Yves Sterckx ont déferlé sur nos routes, le week-end des 8 et 9 septembre. À l'initiative de l'antenne belge du *Méhari Club de France (MCDF)*, des équipages « Méharistes » avaient élu domicile dans notre localité, le temps d'un week-end ensoleillé. Provenant de régions parfois lointaines comme la Vendée, la plupart d'entre eux sont arrivés vendredi soir au Camping *Au bord de l'Aisne*, pour le 5<sup>e</sup> rallye *Gallia Belgica*. Parmi les équipages figuraient deux Axonais, dont un Guignicourtois. Le samedi, ils sillonnaient les routes de la Montagne de Reims. Le dimanche matin, après avoir marqué un arrêt devant l'ancien garage Citroën et salué M. Jean Bridoux, ancien concessionnaire de la marque, ils prenaient la direction du Chemin des Dames. Pour clôturer leur séjour, le sympathique groupe se rassemblait sous La Rotonde où un vin d'honneur était offert par le *Comité des Fêtes* et, le temps de leurs agapes, donnait rendez-vous aux habitants pour une présentation de leur véhicule mythique, décliné dans d'innombrables versions.



Chaque Méhari était, pour la circonstance, identifiée par cette plaque numérotée dont un exemplaire a été remis entre les mains de M. le Maire par le responsable de l'antenne belge du MCDF.



TGVS &amp; PANIER SOLIDAIRE

## 2 400 KM PARCOURUS POUR LA SOLIDARITÉ



LA 4<sup>e</sup> ÉDITION DE LA RANDONNÉE SOLIDAIRE DU DIMANCHE 30 SEPTEMBRE A RENCONTRÉ UN JOLI SUCCÈS. SOUS UNE MÉTÉO FRAÎCHE MAIS ENSOLEILLÉE, 5 MARCHEURS, 7 JOGGEURS ET 42 CYCLOS ONT RÉPONDU À L'APPEL DE TGVS ET DE PANIER SOLIDAIRE. À L'ISSUE DU RAVITAILLEMENT PROPOSÉ PAR LES BÉNÉVOLES, LES PARTICIPANTS ÉPAULÉS PAR LE CYCLO CLUB D'ATHIES-SOUS-LAON ET LE FOOTING LOISIR GUIGNICOURTOIS ONT PRIS UN DÉPART GROUPÉ À 9 HEURES, DEPUIS L'ANCIEN GROUPE MORTIMER.

LA GÉNÉROSITÉ DE CHACUN A PERMIS DE COLLECTER LA SOMME DE 202,90 € DONT LA TOTALITÉ A FINANCÉ UN RAVITAILLEMENT OFFERT AUX BÉNÉFICIAIRES DE PANIER SOLIDAIRE. BRAVO AUX ASSOCIATIONS ORGANISATRICES ET AUX PARTICIPANTS POUR CETTE ACTION !

## CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE UNE EXPOSITION-CONFÉRENCE SUR LE SPORT

Professeur d'EPS honoraire et ancien international de judo, M. Michel Merckel se passionne depuis plus de cinquante ans sur ce qui a contribué à lancer et structurer le mouvement sportif. Au travers de son ouvrage plusieurs fois réédité « 14-18, le sport sort des tranchées », ce passionné démontre combien le sport est un héritage de la Grande Guerre.

Le 5 octobre, notre municipalité a eu l'honneur de l'accueillir pour une exposition-conférence sur le thème de la pratique sportive durant la Première Guerre.

Vendredi après-midi, la salle des fêtes accueillait successivement 4 classes de CM1-CM2 puis 6 classes de 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> pour deux conférences d'environ une heure chacune. Les 230 élèves présents ont bénéficié de la part de M. Merckel d'un exposé très vivant et adapté à leur âge. D'intéressants échanges ont eu lieu entre les élèves et leur conférencier qui se définit volontiers comme « passeur de mémoire ». M. Merckel estime en effet essentiel de faire connaître notre passé aux générations actuelles, souhaitant qu'elles deviennent à leur tour « gardiennes de notre histoire », ce qu'il a manifestement réussi en captivant son jeune auditoire.

Le vendredi soir, une troisième conférence avait lieu à destination des habitants dont la participation est malheureusement restée timide. M. Merckel entamera prochainement un cycle de conférences consacré au rôle des femmes lors de la Première Guerre. L'une d'entre-elles aura lieu fin octobre à Neuville-sur-Ailette.

Info à confirmer en consultant le site [www.tourisme-paysdelaon.com](http://www.tourisme-paysdelaon.com)



## US GUIGNICOURT FOOTBALL

## LE BILAN DE SAISON 2017-2018 PAR CATÉGORIE



## ÉQUIPE A

En juin 2017, après l'euphorie de la montée en R1, l'objectif était clair : le maintien en R1. Pour un club comme Guignicourt, club d'un petit village, jouant contre des clubs de ville comme Chantilly, Compiègne, Abbeville ou autre Beauvais, il est clair que c'était un véritable combat que nous allions mener pour rester dans la division dans laquelle 5 ou 6 clubs seraient relégués. Tout n'a pas été parfait, des fois la qualité du jeu a laissé à désirer, mais l'exploit de se maintenir à 2 mois de la fin du championnat relève d'un véritable exploit.

Malgré cela, les garçons, tout au long de l'année, ont tout donné, parfois jouant diminués, blessés pour maintenir le club au plus haut niveau régional. Notre magnifique série du printemps (7 victoires et 1 match nul en 8 matchs) aura été faite à la faveur d'un travail colossal de la part des joueurs. Nous sommes et resterons la saison prochaine cette équipe d'un petit club de village qui fait de la résistance, et les gens doivent en avoir conscience en nous encourageant, en nous aidant quand nous sommes en difficulté face à des cylindrées beaucoup plus fortes sur le papier.

La seule chose négative fut cette demi-finale de Coupe de l'Aisne dans laquelle nous n'avons pas été capables de conserver par deux fois le résultat. La saison aura été longue, très longue, et nous n'avons pas eu les ressources nécessaires pour nous hisser en finale une nouvelle fois... Il faudra encore être fort et discipliné pour notre 2<sup>e</sup> saison dans l'élite régionale... Nous comptons sur vous pour nous encourager et nous pousser.



Cédric Tisseron

## EQUIPE B

L'objectif de cette saison était de remonter en D2 un an après l'avoir quittée. Un départ poussif, avec 1 victoire en 4 journées, nous a mis en difficulté car notre concurrent direct a gagné ses 4 matchs dans le même temps.

Il a fallu batailler jusqu'au bout pour essayer de revenir à leur hauteur, en vain. Finalement, nous finissons 2<sup>e</sup> à un point en les battant à deux reprises (leurs deux seules défaites de la saison). Beaucoup de regrets, avec en plus la meilleure attaque et la meilleure défense, nous restons à quai. Concernant la coupe Froment, un très beau parcours en éliminant 2 équipes de D1 avant de se faire sortir en demi-finale par Tergnier (D2). Nous battons en outre le record du plus gros score de cette coupe avec ce 18-0 lors du premier tour contre le BCV. Apprenons de nos erreurs pour nous remettre au plus vite au travail.

Mickaël Blondel

## ÉQUIPE FÉMININES SENIORS

Une très bonne saison en général pour l'équipe féminine ! Pour une première, l'équipe a été compétitive avec, pour preuve, une première place sur le premier championnat et une deuxième place sur le second championnat ! Avec une très bonne ambiance dans l'équipe, un vrai groupe se construit pour un bel avenir.

Joffrey Ferrer

## USG 4 (VÉTÉRANS)

Une bonne saison avec un effectif de 23 joueurs, et une très bonne entente. Nous terminons 2<sup>e</sup> de notre championnat sur 20 malgré une mauvaise entame de championnat. Nous avons été éliminés en quart de finale de coupe contre Soissons. Très bon état d'esprit du groupe et nous repartons l'année prochaine avec l'intégralité de l'effectif, plus une ou deux recrues.

Laurent Dufour

## USG 5 (VÉTÉRANS)

Cette saison, avec un effectif de 22 joueurs, nous avons fait une bonne première partie de championnat en terminant à la 3<sup>e</sup> place. Après 10 journées, cela fut plus compliqué car nous avons beaucoup de blessés dont 5 joueurs pour lesquels la saison était terminée. Nous finissons à la 7<sup>e</sup> place avec 29 points en 16 matchs joués, soit 9 victoires, 2 matchs nuls et 5 défaites. En coupe, nous perdons en 8<sup>e</sup> de finale du challenge J.-C. Demarest contre l'International Soissonnaise sur le score de 4-2. Dommage, car il y avait la place pour passer. Un grand merci à tous les joueurs pour cette saison et également à José pour l'arbitrage.

Thierry Painvin

## U16/U17/U18

Notre saison fut l'une des plus compliquées et des plus stressantes à gérer. Nous avons eu des problèmes d'effectif au début de saison avec 21 joueurs pour finir à 15 joueurs. Toutefois, nous sommes allés chercher notre qualification en D1, en étant considéré comme l'équipe la plus faible avec dans le groupe l'Olympique de Saint-Quentin, Holnon, US Laon, Châteaux IEC et Gauchy, clubs ayant déjà tous connus le niveau Ligue sur cette catégorie.

Ce niveau relevé s'avérait compliqué : défaite 5-1 contre l'US Laon et forfait contre Château IEC pour les deux premières rencontres. Le vrai combat pouvait commencer, et c'est à ce moment que le travail a commencé à payer avec un enchaînement de victoires, et un dernier déplacement à Holnon qui nous fait perdre le titre de champion à un point, après un match nul 4-4. Un groupe travailleur, discipliné et surtout très compétiteur !

Raphaël Moreira

## U14/U15

Une qualification non sans mal pour le plus haut niveau départemental, malheureusement certains joueurs ont pris cela comme une fin en soi. Le travail est le seul chemin à suivre et l'hétérogénéité du groupe n'a pas aidé à développer un esprit compétitif suffisant. Malgré tout, une satisfaction d'avoir des enfants et des parents impliqués.

*Matthieu Sergiejczyk*

## U12/U13

En début de saison, un effectif de 28 joueurs sur les deux années qu'englobent cette catégorie.

Avec les éducateurs U12/13 il a été décidé pour la première partie de saison de faire jouer les meilleurs U13 et U12 ensemble afin d'atteindre le plus haut niveau possible sur la seconde partie de saison. L'équipe U13 a donc évolué en D2 après avoir survolé les phases de brassage. Les U12 se sont eux retrouvés en D3.

Pour la seconde partie de saison, nous avons réuni les U12 en prévision de la saison prochaine. C'est donc Romain, l'éducateur référent qui a repris cette équipe et les U13 ont été gérés par Vivien.

Seconde partie difficile pour les U13 mais avec de bons résultats, ils se classent en milieu de tableau. Concernant les U12, une seule défaite à leur actif et ils finissent champion de D3.

Un groupe qui a fait preuve de travail et de détermination, permettant à cette belle génération de prétendre à une place en D1 la saison prochaine.

*Romain Labiod*

## U11

Comportant 13 licenciés cette saison, la catégorie U11 évolue avec Frédéric et Mickaël depuis le plus jeune âge. C'est un groupe qui a suivi une réelle évolution, due en grande partie au développement athlétique des enfants entre la catégorie U10 et U11, ce qui leur permet d'être très compétitifs. Le bilan de cette équipe est plus que positif avec 22 victoires, 2 matchs nuls et une seule défaite sur toute la saison. Afin de passer un palier, le développement des compétences et connaissances tactiques devront être abordés en majeure partie l'année prochaine.

*Quentin Parant*

## U10

Le groupe U10, qui comporte 16 licenciés, est un groupe qui, au début de la saison, a eu du mal à se mettre dans les bons rails niveau comportement. Cependant, les joueurs savent désormais qu'ils sont là pour travailler, cela est de très bon augure pour la suite.

Sportivement, ce fut un groupe trop hétérogène pour travailler dans les meilleures conditions. Les meilleurs n'ont quasiment pas progressé au détriment de certains qui ont suivi une nette évolution. Ce sont les joueurs les plus sérieux et les plus à l'écoute à l'entraînement qui ont le plus progressé. Dans cette catégorie, les résultats ne priment pas sur le jeu. C'est une équipe qui a concédé beaucoup de défaites mais qui, dans le jeu, a énormément progressé. Reste un aspect à travailler : la finition devant le but.

Pas d'impatience, l'aspect compétitif va arriver dès l'année prochaine, car rappelons que le club a des objectifs de ligue indispensables pour son évolution.

*Quentin Parant*

## U8/U9

Une saison avec 20 joueurs de 8 ans et 15 joueurs de 9 ans, ainsi que 5 filles, ce qui nous a permis de créer la première équipe féminine jeunes de l'US Guignicourt. Une très belle saison avec de très bons résultats pour toutes les équipes, avec beaucoup de progression pour chacun. Un grand remerciement aux enfants pour cette belle saison ainsi qu'à tous les autres éducateurs.

*Valentin Hocquet*



## U6/U7

Une très bonne année avec les petits U6/U7 du club, c'est un vrai plaisir de leur faire découvrir le football. Nos séances sont toujours rythmées par des petits jeux ludiques, des exercices de motricité, de la conduite de balle ainsi que de petits matchs pour finir les séances. Nous nous retrouvons également le samedi matin sur les plateaux pour pouvoir profiter pleinement des matchs. C'est un moment très convivial et de toutes émotions entre victoires et défaites. Mais surtout le moment de voir à quel point nos petits joueurs ont évolué. Merci également aux parents qui les accompagnent.

*Mélanie Artégiani*

## SYNDICAT D'INITIATIVE UNE BROCANTE TOUJOURS TRÈS ATTENDUE !



Il est 5 heures ce dimanche 16 septembre, et déjà les bénévoles du *Syndicat d'Initiative* s'activent pour accueillir les premiers exposants, installer la restauration et la buvette. La fraîcheur du petit matin se fait ressentir, le café est très attendu par les exposants qui viennent se réchauffer... La place ressemble à une fourmilière, le temps que chacun trouve son emplacement et s'installe. Les premiers chineurs sont déjà là, prêts à parcourir les 1200 mètres d'allées à la recherche de la pièce rare ou de la bonne affaire. En cours de matinée, le soleil fait son apparition et les promeneurs se font dès lors plus nombreux. Vers 17h30, c'est déjà le moment de remballer, gageons que chacun gardera un bon souvenir de cette 18<sup>e</sup> brocante dont les membres du *Syndicat d'Initiative* peuvent être fiers et remerciés pour son organisation sans faille et dans la bonne humeur !



## REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le samedi 22 septembre, le *Syndicat d'Initiative* récompensait les plus jolies maisons fleuries de notre village. En juillet et en août, un jury a parcouru les rues à la recherche de ces superbes jardins que l'on peut admirer lors de nos promenades. L'édition 2018 a récompensé les douze personnes suivantes : Yvette Defaux, Jean Pajak, Éric Burette, Philippe Mouras, Michel Daudin, Claude Rochette, Claude Blondeau, Bernard Rammelaere, Fernando Soares, Jean-Marie Ferraz, Philippe Garesse et Thierry Klein.

Les lauréats étaient réunis dans la salle de la mairie et une collation a suivi la remise des prix. Félicitations aux lauréats qui contribuent à l'embellissement de notre village. Le *Syndicat d'Initiative* donne rendez-vous à tous les jardiniers amateurs en 2019, en les espérant toujours plus nombreux.



## TGVS PRIX CYCLISTE DU 15 AOÛT



Mercredi 15 août, 39 cyclistes étaient engagés sur les 4 courses du Prix de la ville de Guignicourt. Une course en forme de critérium, c'est-à-dire disputée sur un circuit très court de 1,2 km dans les rues du village. Voici les vainqueurs, par catégorie :

- 1<sup>re</sup> catégorie : Dimitri Garnier -AVC Arcis
- 2<sup>e</sup> catégorie : Jean-Noel Anastasi - Canton du Porcien
- 3<sup>e</sup> catégorie : Stéphane Oget - ASPTT Reims
- 4<sup>e</sup> catégorie : Gérard Chopin - EC Vallée de l'Aisne

À noter, la 2<sup>e</sup> place du Guignicourtois Thierry Burette, remportée pour la 3<sup>e</sup> année consécutive.

## BILLARD CLUB DE GUIGNICOURT DÉMONSTRATION AU COLLÈGE



Mardi 3 Juillet 2018, les membres du Billard Club étaient reçus dans les locaux du collège de Guignicourt pour une initiation et démonstration, en accord avec M. Denis, le proviseur. La prestation s'est déroulée dans une bonne ambiance auprès de collégiens qui se sont montrés très attentifs.

Atypik Art PRÉSENTE  
LE DIMANCHE 4 NOVEMBRE - DE 9H À 18H  
SALLE DES FÊTES DE GUIGNICOURT - ENTRÉE LIBRE

**Le Journée des fées Main**

3 ATELIERS ACHETÉS = 1 P<sup>er</sup> TIT ENCAS OFFERT \*

SÉRIÉ NOËL

ATELIERS CRÉATIFS & ESPACE VENTE  
TOMBOUR'ŒUFS - ATYPIK'BAR - RESTAURATION SUR PLACE

DÉCOUVREZ ET PARTICIPEZ AUX ATELIERS CRÉATIFS ANIMÉS PAR DES ARTISANS DE NOS RÉGIONS  
REMERCIEMENTS ET PRÉ INSCRIPTIONS AU 06.35.38.10.14 - ATYPIKART@MAIL.COM

\*UNE ATELIER CHANGE UN PRODUIT ET  
UNE CÔTE AU CHOCOLAT, PÂTISSERIE, SACRÉ,  
LANTERNE DU NOËL

LE DÉPARTEMENT de L'AISNE PROPOSE

**LA GRANDE VEILLÉE DÉPARTEMENTALE**  
DU  
**Cessez-le-Feu**

DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018 à 12 h

Rassemblement au Monument aux Morts  
**GUIGNICOURT**

Le Syndicat d'Initiative de Guignicourt organise une

# SOIRÉE BEAUJOLAIS

**Dîner dansant**  
animé par Henri Sombret  
et l'ensemble Trompsettissimo

**SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018 À 20 H**

Salle des fêtes de  
**GUIGNICOURT**

Apéritif beaujolais, paëlla ou tartiflette,  
fromage, dessert et café

Inscription avant le 10/11/2018 - Nombre de places limité

Tarif adulte 20 € / enfant 8 € - Règlement à la réservation  
Réservation : 03 23 25 98 86 - courriel : si02gui@orange.fr  
1 bis rue des fermes - 02190 GUIGNICOURT

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération



# THÉÂTRE

comédi'aisne présente une comédie d'Angélique SUTTY



la Diva  
du sofa

mise en scène de Monëlle

**GUIGNICOURT**  
samedi 1<sup>er</sup> décembre, 20h30  
salle des fêtes

**SAMEDI 8 DÉCEMBRE 2018**

**SORTIE EN CAR**

Départ et retour à  
**GUIGNICOURT**

*Marché de Noël*  
**Aix-la-Chapelle**

**VISITE LIBRE DE LA VILLE ET DU MARCHÉ DE NOËL**

Tarif unique : 38 € (départ 5 h / retour 22 h place de la mairie)  
Prix par personne comprenant uniquement le transport en car



**RÉSERVATIONS JUSQU'AU 10/11/2018**  
Formulaire d'inscription à télécharger sur  
ville-guignicourt.fr ou à retirer en mairie

**AFM TÉLÉTHON**  
INNOVER POUR GUERIR



**LE SAMEDI 8 DÉCEMBRE 2018**

**À GUIGNICOURT**



PROGRAMME COMPLET DIFFUSÉ FIN NOVEMBRE  
(panneau lumineux, site web, facebook et affichage)

**Participez aux activités**  
proposées par les associations locales

avec **LES SAPEURS POMPIERS DE NEUFCHÂTEL ET DE JUVINCOURT,**  
**L'US GUIGNICOURT TENNIS, TGVS,**  
**LE FOOTING CLUB GUIGNICOURTOIS et L'USEP**



# Spectacle de Noël

Un spectacle incroyablement cirque !

**MERCREDI 12 DÉCEMBRE 2018**

PHOTOS AVEC LE PÈRE NOËL À 14 H 30  
DÉBUT DU SPECTACLE À 15 H

avec Christopher  
et ses chiens complices et facétieux

**Salle des fêtes de Guignicourt**

Courriel : [si02gui@orange.fr](mailto:si02gui@orange.fr)  
1 bis rue des fermes - 02190 GUIGNICOURT

Manifestation organisée par  
la Commune et le Syndicat d'Initiative de Guignicourt



**DIMANCHE 16 DÉCEMBRE 2018**  
de 10 h à 17 h - Entrée libre

# 5<sup>e</sup> MARCHÉ DE NOËL

**SALLE DES FÊTES DE  
GUIGNICOURT**

Réservations au 03 23 25 98 86  
Courriel : [si02gui@orange.fr](mailto:si02gui@orange.fr)  
1 bis rue des fermes - 02190 GUIGNICOURT

Manifestation organisée par le Syndicat d'Initiative de Guignicourt



**LOCATION  
DE TABLES**  
4 € la table de 120 x 80 cm  
5 tables maxi par exposant

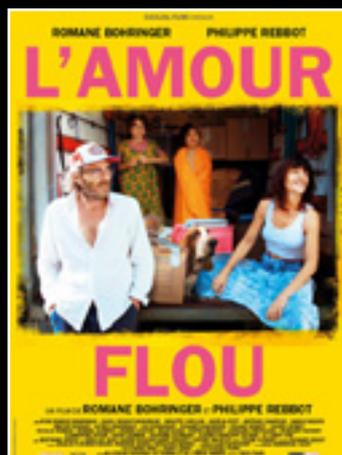
## Prochainement dans votre salle des fêtes



**J'ai perdu Albert**  
Mardi 6 novembre  
à 20 h



**Okko et les fantômes**  
Mercredi 7 novembre  
à 15 h



**L'amour flou**  
Mardi 4 décembre  
à 20 h



**Yéti et compagnie**  
Mercredi 5 décembre  
à 15 h



L'affichage réalisé près de la salle des fêtes, le tableau lumineux d'information, le site [ville-guignicourt.fr](http://ville-guignicourt.fr) et notre page Facebook vous informent des modifications susceptibles d'être apportées à la programmation. Séances organisées par la ville de Guignicourt avec la participation de la fédération des MJC de l'Aisne.

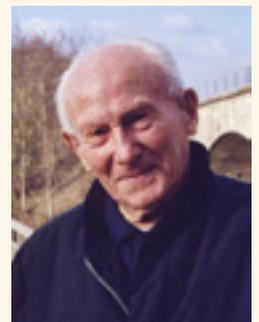
**Tarif adultes : 5,50 €**  
**Tarif réduit : 3,50 €**

## UN ANCIEN GUIGNICOURTOIS RACONTAIT...



Vers la fin de la guerre, les vestiges de la poste, du caveau de la famille de Nazelle, de la mairie-école et de l'église.

Mai 1918 – Les Allemands lancent une offensive sur l'Aisne, enrayée par une contre-offensive alliée le 18 juillet. Cette dernière parvient à faire reculer le front à partir du mois d'août, de façon quasi-continue. La zone de combat au nord de Reims est ébranlée dans les premiers jours d'octobre. Du 5 au 11 octobre, les Français délivrent Berry-au-Bac, Saigneul et des villages du secteur de Bertricourt. À partir du 12 octobre, Guignicourt est libéré. Mais que sont devenus ses habitants ? De 1915 à 1917, plusieurs vagues d'évacuation les conduisaient à un exil durable, loin des combats. Charles Decelle et sa famille étaient réfugiés à Berlise, dans les Ardennes. Nous vous livrons la seconde partie de du témoignage de M. Decelle qui, après avoir raconté sa vie d'enfant au contact des soldats allemands, relate l'exode familial, l'issue dramatique des derniers combats précédant l'armistice, puis son retour dans un village sans habitant dont il ne reste rien, ou presque...



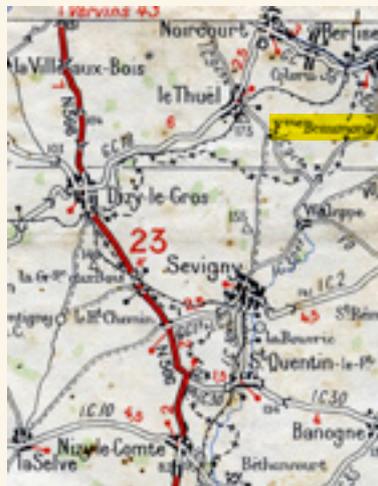
« Nous sommes restés à Guignicourt jusqu'en 1915, je crois. Nous avons quitté la maison du Père Félix pour rejoindre Berlise, à 35 kilomètres de Guignicourt, où habitait mon grand-père maternel, à la limite des Ardennes. Nous y étions en sécurité. Il y avait des Allemands dans les environs qui s'entraînaient avant de monter au front.

### LA FERME DE BEAUMONT

À la fin de la guerre, les Allemands en déroute ont rassemblé la population des villages de Berlise, Noircourt, Renneville et Montloué pour nous déplacer à la ferme de Beaumont, à côté de Sévigny-Waleppe. Pendant ce temps, les Français avec leurs 75 commençaient à bombarder les Allemands en fuite. Dans cette ferme, nous avons trouvé refuge dans une pièce aux murs épais, où l'on faisait autrefois du pain. Je me souviens des quelques jours passés dans cette ferme. J'avais une camarade de mon âge, Yvonne Fleury, fille d'un cultivateur, avec qui j'allais traire les vaches. Durant la traite, notre plaisanterie favorite était de diriger le pis de la vache vers l'autre pour l'arroser.

Quelques jours après notre arrivée, un avion de reconnaissance français survola notre refuge, émergeant des brumes matinales. Pourtant signalé par des tissus blancs que les civils avaient accrochés en haut de perches, notre refuge fut identifié par erreur comme position ennemie par le pilote français. Sa méprise fut certainement causée par le rassemblement des nom-

breux véhicules et chariots garés sous un hangar, et la présence de troupes allemandes stationnant dans les environs. Dans la confusion, nous fûmes très rapidement victimes de l'assaut de l'artillerie française. Plusieurs obus de 75 furent tirés en direction de la ferme. Habitué aux bombardements, mon père eut le réflexe de me prendre dans ses bras et de tirer ma mère hors de cette pièce. À peine étions-nous sortis qu'un obus explosa dans cette pièce dont l'épaisseur des murs nous préserva des éclats.



À l'intérieur, ce fut un véritable carnage. Ma pauvre petite camarade de jeux Yvonne fut tuée sur le coup, et une autre petite fille fut atteinte de multiples éclats d'obus dont elle gardera des séquelles toute sa vie. Ma cousine eut la jambe enlevée. On l'apprit plus tard, elle fut opérée à Guignicourt, à l'infirmerie allemande située en face du château [...]. Il s'agissait d'une grande tente au tissu gris repéré de croix rouges dans laquelle nous découvrîmes, à notre retour, des lits et tout le matériel de soins abandonnés par les Allemands lors de leur retraite. Je n'oublierai jamais la petite Yvonne. En fuyant les explosions, un dénommé Fleury, habitant Guignicourt, tomba nez à nez dans les jardins avec des artilleurs français. Mis en joue, il leur cria : « Faites arrêter de tirer, c'est plein de Français ! » Les artilleurs ont alors tiré dans le ciel des fusées de couleur pour réclamer l'allongement du tir. Quelques obus sont encore arrivés sur la ferme tuant d'autres réfugiés, puis finirent par tomber au-delà des bâtiments. Un quart d'heure plus tard, les soldats français étaient là.

## LE RETOUR À GUIGNICOURT

À la fin de la guerre, nous sommes les premiers à être revenus au village, complètement dévasté. Il n'y avait plus de maison debout. Il ne restait que la maison toute délabrée de Madame Germain (24 rue Franklin Roosevelt) et la maison en face qui est un peu en retrait. Tout le reste du village était démoli. Nous avions trouvé refuge dans une petite maison en briques construite près de la voie ferrée établie par les Allemands, à proximité de la ferme de M. Huyet. [...]

## NOTRE PREMIÈRE BARAQUE À GUIGNICOURT

La petite maison que nous habitons, construite par les Allemands, se trouvait juste à côté de la voie militaire allemande. Elle se composait d'une petite cuisine et deux chambres. Durant la guerre, plusieurs abris avaient été construits aux environs du Bois Robinet, en partie dissimulés dans des trous, le toit au ras du sol. Mon père et mon frère récupérèrent une de ces constructions pour agrandir notre baraque.

La ferme de M. Huyet n'était que ruines, quelques pans de murs subsistaient. Le grenier s'était effondré sur une ancienne écurie, et je me souviens encore de sa dangereuse inclinaison. En dessous, M. Huyet et mon père avaient évacué des gravas pour y abriter les deux chevaux de M. Huyet. M. Vaux, qui habita par la suite la maison de M. Hanol près de la gare (22 avenue du Général de Gaulle), assurait le transport, depuis la gare de Reims, de familles venant à Guignicourt sur la tombe de leurs enfants. Le chemin de fer n'était pas encore rétabli et il arrivait que nous hébergions des familles dans la construction qui agrandissait notre baraque. [...]

## LE DÉBLAIEMENT - L'ENTREPRISE

Aussitôt la guerre, les rues furent déblayées. Les gens revenant au village retrouvaient leur place et il leur fallait également déblayer leur terrain avant d'établir une baraque provisoire.

L'entreprise Renvoisé participait à la reconstruction du village. Elle avait installé une grande baraque en bois à deux étages, non loin du château. Dans le village, des baraques avaient été construites un peu partout. Il y en avait une, en face du monument aux Morts maintenant, qui avait été habitée par un agent de police. À son départ, mon père racheta ce baraquement et le fit remonter à l'emplacement de notre maison d'avant-guerre, près du pont. [...] C'était bien des années après leur retour que des habitants reconstruisaient leur maison définitive.

## L'ÉGLISE

De l'endroit où se situent les escaliers actuels, il ne restait à l'époque qu'une forme de voûte et, dans le fond de l'église, une petite hauteur de mur sur laquelle l'édifice fut reconstruit.

## LES INDOCHINOIS

Certains d'entre eux parlaient bien le français. Ils habitaient des grands baraquements situés entre la Poste et la place de la Gare. Certaines de ces baraques leur servaient de théâtre. J'ai assisté à plusieurs de ces représentations mettant en scène des animaux. Occupés aux travaux de déblaiement, les indochinois participaient également aux travaux de réfection du canal. Il ne restait alors que très peu d'eau dans le fond et les grandes herbes favorisaient la présence de poissons. Réputés avoir bon appétit, ils en ramenaient de grandes quantités qu'ils transportaient dans des corbeilles.

Les indochinois participèrent également au déblaiement des pierres du pont détruit, tombées dans le lit de la rivière. Tout en chantant, ils se groupaient à huit ou dix pour déplacer des pierres de bonnes dimensions ».

*Nous remercions les enfants de M. Decelle d'avoir accepté de partager avec nos lecteurs les souvenirs de leur père.*



Lors de la retraite, un convoi allemand devant la ferme du château.



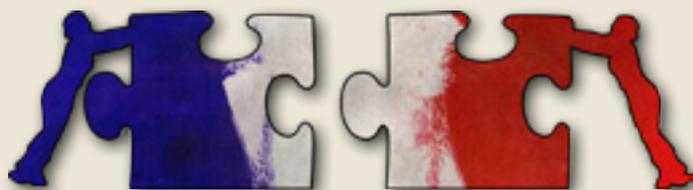
Les ponts-bois provisoires sur l'Aisne près desquels habitait la famille Decelle seront détruits lors de la retraite allemande.



Ouvriers de l'entreprise Renvoisé (actuel Clos du Château)



## GUIGNICOURT ET MENNEVILLE VERS UN REGROUPEMENT EN COMMUNE NOUVELLE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2019



Le 13 septembre, une réunion publique invitait les habitants à une présentation et un débat autour du projet de rapprochement de Guignicourt et Menneville. Cette réunion était suivie, les 17 et 19 septembre, de la tenue de conseils municipaux qui, dans chaque commune, ont voté le regroupement administratif sous l'égide d'une commune nouvelle. Dénommée Villeneuve-sur-Aisne, l'entité créée n'effacera ni les territoires communaux, ni l'appellation de nos villages. Chacun disposera d'un statut de commune déléguée : Guignicourt et Menneville ne cesseront donc pas d'exister. La création et la dénomination de la commune nouvelle sont à présent soumises à l'approbation du préfet, dont la décision sera prochainement officialisée par un arrêté.

### LE CADRE DU RAPPROCHEMENT

Préalablement au rapprochement effectif de nos communes, une charte a été conjointement élaborée par les élus. Présentée ci-après, elle constitue le socle du fonctionnement de la future commune nouvelle. Elle rappelle le contexte historique, géographique, socioculturel, économique et les coopérations existantes entre les communes, ainsi que nos perspectives d'avenir. Le renforcement de la représentation de notre territoire par rapport à l'État, aux autres collectivités et à l'intercommunalité constitue l'enjeu essentiel.

La charte formalise également le projet commun de territoire défini entre les élus, la volonté de se regrouper et les objectifs poursuivis : aménager le territoire, créer et/ou maintenir des services publics, permettre l'égalité d'accès aux services par les habitants, partager des politiques, mutualiser des moyens, tout en conservant l'identité des communes fondatrices. Elle permet, enfin, d'acter l'organisation de la commune, le rôle des communes déléguées, ainsi que l'organisation des personnels en place. Sans valeur juridique, la charte porte néanmoins une grande symbolique qui engage moralement les acteurs municipaux dans leur responsabilité d'actions.



### LES PRINCIPES FONDATEURS DE LA CHARTE

Les communes de Guignicourt et Menneville composent un territoire homogène, caractérisé par sa dominante agricole. Re-liées par un chemin intercommunal, les deux communes sont situées sur une même continuité territoriale, dont la proximité de l'agglomération de Reims favorise leur développement. Depuis des décennies, le destin de ces deux bourgs est partagé par le Syndicat des Eaux et les écoles, élément fédérateur à travers un groupement scolaire, auxquels les deux communes ont collaboré en fonctionnement. Mais aussi au travers des habitudes de vie quotidienne des habitants des deux communes qui se croisent et partagent les mêmes lieux (services de santé, commerces, marché, transport ferroviaire, associations, etc.).



Ce projet de création d'une commune nouvelle s'inscrit dans une réorganisation territoriale significative (Loi NOTRe) bousculant les limites des régions et des territoires communautaires. La rareté de l'argent public, associée à des attentes fortes de nos concitoyens pour améliorer les services aux publics tout en maintenant la fiscalité locale, rendent ces réformes incontournables.

Les conseils municipaux ont souhaité renforcer la collaboration de leur commune dans un souci d'efficacité des services de proximité, de mutualiser les services indispensables au développement et à l'épanouissement des habitants, tout en offrant à chacun la même qualité de services. Leur réflexion partagée s'est élargie au sein de la communauté de communes de la Champagne Picarde permettant d'envisager des projets structurants mutualisés : entretien du chemin de liaison entre Guigni-



court et Menneville, installation de la caserne de pompiers sur le pôle d'activités de Guignicourt, création de crèche et micro-crèches, etc.

En renforçant les solidarités et le lien social entre les deux communes sur la base de la concertation comme préalable à la décision à l'action publique, la commune nouvelle contribuera à une forme de gouvernance plus moderne et mieux adaptée aux enjeux auxquels le territoire doit faire face.

La commune nouvelle permet, face à l'intégration des compétences notamment en matière d'aménagement du territoire, de garder, pour les communes membres, une place prépondérante dans l'organisation administrative générale notamment une meilleure représentation de son territoire au sein des différentes administrations, de l'intercommunalité et des différents syndicats auprès desquels elle est membre.

### QUELLE PLACE POUR LES COMMUNES DÉLÉGUÉES ?

Les communes déléguées de Guignicourt et Menneville sont au cœur de l'organisation quotidienne et portent les services qui accompagnent chacun d'entre-nous, tout au long de sa vie. En lien étroit avec les habitants, les associations et l'ensemble des acteurs du réseau social, éducatif, culturel, sportif qui fait leur spécificité et leur identité, les communes déléguées poursuivront les projets actuellement en cours, et mèneront les objectifs suivants :

- permettre l'émergence d'une nouvelle collectivité rurale plus dynamique, plus attractive, en capacité de porter des projets que chaque commune prise séparément n'aurait pu ou difficilement porter ;
- assurer une meilleure représentation de son territoire et de ses habitants auprès de l'État, des autres collectivités ou établissements publics tout en respectant une représentation équitable des communes fondatrices au sein de la commune nouvelle et une égalité de traitement entre les habitants des communes déléguées ;
- maintenir des services de proximité au service des habitants du territoire, pour un développement cohérent et équilibré de chacune des communes fondatrices.

### QUELS SONT LES ENJEUX ET PERSPECTIVES DE LA COMMUNE NOUVELLE ?

- Offrir à chaque habitant une parfaite équité d'accès aux services publics et une égalité de traitement ;
- Protéger l'activité rurale et les espaces agricoles en développant un habitat respectueux de la qualité de l'environnement et du cadre de vie. ;



- Se doter d'une politique d'aménagement du territoire efficace et cohérente par la mise en œuvre d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune nouvelle, dans le respect du patrimoine local et de l'environnement. Dans l'attente de l'approbation du PLU, les règles d'urbanisme dépendront du document d'urbanisme en cours dans chaque commune déléguée ;
- Conserver les structures d'accueil de l'enfance et de la petite enfance existantes ;
- Maintenir les services existants dans chaque commune en fonction de la population et des besoins ;
- Mettre en commun et rationaliser les moyens, par une gestion administrative unique. Le budget 2019 sera établi sur la base des budgets des deux communes, puis pour les années suivantes conformément aux règlements, textes et exigences légales. L'ensemble des personnels communaux relève des attributions de la commune nouvelle dans les conditions de statut et d'emploi qui sont les siennes. Sa gestion mutualisée permettra le maintien des services à la population dans chaque commune. Les équipements propres à chaque commune, les infrastructures et bâtiments communaux seront également mutualisés dans leur gestion et maintenance par la mise en commun des moyens humains et matériels.
- Mettre en œuvre une politique sociale adaptée aux besoins de la population. Les deux communes seront représentées dans le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la commune nouvelle ;
- Soutenir la vie associative, garder dans chaque commune une communauté de vie et d'animation locale. Chaque commune conservera ses associations. Néanmoins, un effort de coordination devra être encouragé pour éviter l'organisation de plusieurs manifestations aux mêmes dates (calendrier unique des manifestations) et pour éviter les doublons d'associations sur la commune nouvelle.



### COMMENT LA COMMUNE NOUVELLE SERA-T-ELLE ADMINISTRÉE ?

Les conseils municipaux de Menneville et Guignicourt, réunis respectivement les 17 et 19 septembre 2018, ont décidé la création d'une commune nouvelle, dénommée Villeneuve-sur-Aisne. Cette dénomination a été validée par les deux conseils municipaux et sera proposée au préfet. C'est à lui de donner, in fine, son accord et de le mentionner dans son arrêté de création. Les noms de Guignicourt et Menneville perdureront pour chaque commune déléguée. Il a été décidé de donner un nom générique à la commune nouvelle, plutôt que Guignicourt-Menneville. Cette dénomination anticipe l'éventualité d'un regroupement ultérieur avec d'autres communes, évitant ainsi un nouveau changement.

La commune nouvelle résulte de la fusion de deux communes dont les populations au 01/01/2018 (INSEE / populations légales et date de référence statistique : 01/01/2015) sont les suivantes :

- Guignicourt : **2 242 habitants**
- Menneville : **455 habitants**

La commune nouvelle aura pour siège Guignicourt et se substituera aux communes actuelles pour toutes les délibérations et les actes, pour l'ensemble des biens, droits et obligations, dans les syndicats dont les communes étaient membres et dans la communauté de communes de la Champagne Picarde.

### COMMENT FONCTIONNERA LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE ?

Des dispositions transitoires sont créées pour la période allant du 01/01/2019 jusqu'aux élections municipales de 2020. Durant cette période, le conseil municipal de la commune nouvelle sera composé de l'ensemble des membres en exercice des conseils municipaux des anciennes communes, soit 29 membres.

Le bon fonctionnement de la commune nouvelle tient, en partie, à une répartition équitable des sièges au sein du conseil municipal et à l'implication d'un maximum de personnes issues des communes fondatrices. Il appartiendra aux candidats, à l'occasion des futures échéances municipales, de s'attacher à composer des listes représentatives des communes fondatrices, conformément à l'esprit de la charte.

Les 27 représentants à élire en 2020 pourraient l'être au prorata du taux de représentants actuel pour chaque commune, soit 17 membres pour Guignicourt et 10 pour Menneville.

Le conseil municipal de la commune nouvelle sera composé d'un maire de la commune nouvelle et de deux maires issus des communes déléguées. Durant la période transitoire, les maires en fonction seront de droit maires délégués. À l'issue de la période transitoire, le conseil municipal désignera un maire par commune déléguée. Le maire délégué exercera également les fonctions d'adjoint au sein du conseil municipal de la commune nouvelle. Le nombre d'adjoints, non compris les maires délégués adjoints ne pourra excéder 30 % du conseil municipal, soit 9 maximum pour la période transitoire, et 8 pour la prochaine mandature.

### QUELLE SERA LA FISCALITÉ DE LA COMMUNE NOUVELLE ?

La commune nouvelle bénéficie de la fiscalité communale, les taux d'imposition sont votés, la première année, taxe par taxe. En ce qui concerne la dotation globale de fonctionnement (DGF), la commune nouvelle bénéficie des différentes parts de la dotation forfaitaire des communes. Cette dotation sera stabilisée pendant 3 années et une bonification de 5% sera également accordée pendant 3 ans.

La commune nouvelle est éligible aux dotations de péréquation communales dans les conditions de droit commun. La commune nouvelle est subrogée dans les droits des communes auxquelles elle se substitue pour les attributions du fonds de compensation de la TVA. Elle bénéficie du FCTVA pour les dépenses réelles d'investissement de l'année en cours.

Le conseil de la commune nouvelle décide de la mise en place d'une période d'harmonisation progressive des taux de fiscalité, à partir de 2020 et sur une période de 12 ans. Par catégorie d'imposition (taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti), il est calculé un taux moyen par rapport aux taux existant sur chaque commune historique. Il décide également de l'harmonisation des tarifs de l'assainissement (abonnement et consommation).



## QUELLES SERONT LES COMPÉTENCES DES COMMUNES DÉLÉGUÉES ?

Les communes déléguées de Guignicourt et Menneville conserveront leur dénomination et leurs limites territoriales. Les noms de Guignicourt et Menneville ne disparaissent pas, les panneaux d'entrée de villages conserveront les noms historiques qui resteront mentionnés sur les adresses postales.

La mise en place d'une commune déléguée se traduit par l'instauration d'un maire délégué et d'une mairie annexe dont les horaires d'ouverture seront définis en cohérence et complémentarité avec ceux de la mairie de la commune nouvelle. À l'issue de la période transitoire, le maire délégué sera élu parmi les conseillers municipaux de la commune nouvelle. Il doit, sauf impossibilité absolue, avoir un lien avec la commune déléguée, y habiter ou y être électeur. Habilité à recevoir des délégations particulières du maire de la commune nouvelle, le maire délégué est officier d'état civil et officier de police judiciaire, comme le maire de la commune nouvelle. Il rend un avis sur les décisions d'urbanisme, permissions de voirie, projets d'acquisition, d'aliénation d'immeubles, etc. réalisés par la commune nouvelle.

## LES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES

L'ensemble des personnels relève des attributions de la commune nouvelle dans les conditions de statut, d'emploi et de rémunération qui sont les leurs. Le personnel est placé sous l'autorité du maire de la commune nouvelle. Les personnels resteront affectés aux postes occupés auparavant. Toutefois, ils seront amenés à exercer leurs missions sur l'ensemble du territoire de la commune nouvelle lorsque le besoin le nécessitera. Chacune des communes déléguées conserve son secrétariat et son accueil qui devient guichet unique pour toutes les compétences de la commune nouvelle ainsi que celles attribuées aux communes déléguées.

L'optimisation des moyens matériels de la commune nouvelle conduira chaque commune historique à procéder à un inventaire détaillé des biens communaux et du matériel, tant technique qu'administratif. L'état des différents bâtiments et matériels sera évalué et un programme des rénovations ou des besoins à pourvoir sera élaboré ; l'état des biens immobiliers mettra l'accent sur le volet accessibilité.

## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Afin de soutenir l'action sociale sur l'ensemble du territoire, et après avoir dissous le CCAS existant à Guignicourt, un nouveau CCAS sera constitué sur le territoire de la commune nouvelle conformément à la loi.

Le conseil d'administration du CCAS est présidé par le maire ou son représentant. En plus du maire de la commune nouvelle, il comprend, en nombre égal, au maximum 5 membres dont 3 de Guignicourt, 2 de Menneville, élus en son sein par le conseil municipal et 5 membres (3 de Guignicourt et 2 de Menneville) nommés par le maire parmi les personnes non membres du conseil municipal.

Les membres nommés le sont parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune nouvelle. Le CCAS sera chargé de définir la politique sociale de la commune nouvelle. La loi impose de dissoudre les CCAS existant dans les communes historiques pour en créer un nouveau. À ce jour, seul Guignicourt en possède un.

*Ce texte de présentation est issu de la charte de la commune nouvelle, validée par les conseils municipaux de Guignicourt et Menneville. Vous pouvez vous procurer le texte dans son intégralité en mairie et sur le site internet de notre commune à l'adresse [www.ville-guignicourt.fr](http://www.ville-guignicourt.fr)*

## À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019

### UN NOUVEAU LIBELLÉ POUR VOTRE ADRESSE POSTALE

La qualité de l'adresse est essentielle pour assurer la sécurité des personnes et l'acheminement des secours, ainsi que le respect des délais d'acheminement du courrier. La création de la commune nouvelle au 01/01/2019 entraînera donc une modification de votre adresse postale. Assurant le lien avec notre histoire, la dénomination de notre commune sera maintenue comme suit :

M. et M<sup>me</sup> Jean DUBOIS  
Résidence Les Jonquilles  
25 rue de la Forêt  
GUIGNICOURT  
02190 VILLENEUVE-SUR-AISNE

Les utilisateurs de votre adresse postale n'ayant pas l'obligation de retenir la dénomination de la commune déléguée, il faut éviter toute ambiguïté d'adresses entre les communes de Guignicourt et Menneville. À cette occasion, un bilan de l'adressage et de la numérotation des voies sera mené dans chaque commune avec l'aide des services postaux.

### DOIS-JE METTRE À JOUR MES PAPIERS ?

Le changement d'adresse sur votre passeport, carte d'identité, permis de conduire, certificat d'immatriculation (carte grise) n'est pas obligatoire. Pour le certificat d'immatriculation, l'instruction ministérielle du 12 avril 2016 accorde une dérogation quant à l'actualisation des données liées au domicile du titulaire en cas de fusion de communes. La Poste garantit l'acheminement des courriers relatifs à la sécurité et à la circulation routières libellés à votre ancienne adresse.

En revanche, la mise à jour de l'adresse devient obligatoire lors de toute autre formalité administrative conduisant à l'édition d'un nouveau certificat d'immatriculation, d'une nouvelle carte d'identité, d'un nouveau passeport ou permis de conduire. Des précisions vous seront apportées dans le prochain bulletin.

LE CRÉPUSCULE EST PROPICE AUX CAMBRIOLAGES

PASSAGE À L'HEURE D'HIVER...  
SOYEZ VIGILANTS

Vous travaillez ENCORE ? Les cambrioleurs travaillent DÉJÀ...  
LE SOIR, SIMULEZ UNE PRÉSENCE, ALLUMEZ UN ÉCLAIRAGE !



**COMMENT FAIRE...  
EN CAS DE CAMBRIOLAGE**

**UN RÉFLEXE**  
PRÉVENEZ IMMÉDIATEMENT LA POLICE OU  
LA GENDARMERIE EN APPELANT LE 17

**Avant l'arrivée des forces de l'ordre :**

- Ne prenez aucun risque si les cambrioleurs sont encore sur place
- Préservez les traces et indices, à l'intérieur et à l'extérieur (ne touchez aucun objet, porte ou fenêtre)

**Une fois les constatations faites :**

- Faites opposition auprès de votre banque pour les cartes et les chèquiers volés
- Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie (pensez à la pré-plainte en ligne pour gagner du temps)
- Déclarez le vol à votre assureur dans les deux jours ouvrés
- Prenez des mesures pour éviter un nouveau cambriolage (changement des serrures, réparations...)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | @Pref\_Aisne | www.pref.gouv.fr | www.gendarmerie.gouv.fr | www.police.gouv.fr

BORNE DE RECHARGE

Nous vous l'annonçons dans notre n°150, une borne de recharge pour les véhicules électriques est installée place des Marronniers. Deux places de stationnement sont en cours d'aménagement de chaque côté de la borne, permettant l'accès simultané à deux utilisateurs. La mise en service de la borne devrait intervenir, au plus tard, fin novembre.

Les deux emplacements seront à l'usage exclusif des besoins de recharge. Tout stationnement pour une autre raison sera interdit. Permettant de lutter contre la pollution de l'air et de réduire notre dépendance aux hydrocarbures, cette installation permet à notre commune de contribuer à préserver notre environnement. Elle montre aussi notre volonté d'accompagner la transition énergétique liée à une consommation de carburants plus propres.



PARTICIPEZ À L'EXPÉRIMENTATION  
ALADIN À VOTRE DOMICILE

L'ADMR de l'Aisne et Filien, service de téléassistance, conduisent une expérimentation permettant aux aidants de veiller sur leur proche. Grâce à des matériels innovants, cette expérimentation entièrement prise en charge a pour but de favoriser le maintien à domicile.



**De quoi s'agit-il ?** Aladin à domicile est une lampe intelligente qui s'éclaire automatiquement la nuit si elle détecte un déplacement et alerte la téléassistance 24 h / 24, en cas de chute.

**Comment participer à cette expérimentation ?** Dès que votre inscription est validée, 3 lampes Aladin sont installées à votre domicile. Pendant plusieurs mois (fin de l'expérimentation le 28/02/2019), vous testerez gratuitement le service en vivant comme à votre habitude et vous donnerez votre avis régulièrement. À l'issue de cette période, vous pourrez conserver le service qui deviendra payant (abonnement mensuel) ou le faire retirer. Pour participer, vous devez habiter le département de l'Aisne, être âgé d'au moins 60 ans, vivre seul(e) à domicile, disposer d'une box internet ou d'une bonne couverture du réseau GSM et avoir à proximité un réseau d'aidants proches (au moins 2 personnes).

Si vous correspondez à ce profil, contactez la fédération ADMR de l'Aisne au 06 38 54 10 91 ✉ info.fede02@admr.org

COLLECTE PANIER SOLIDAIRE

Toute l'année, l'association Panier solidaire fournit une aide alimentaire aux familles les plus démunies, grâce à l'ouverture de son épicerie sociale sise à l'ancienne école Mortimer le lundi matin, mercredi toute la journée, vendredi et samedi après-midi. Cette permanence est rendue possible grâce à la présence de bénévoles et de deux services civiques. L'association est financée grâce aux subventions de quelques communes du canton et des alentours, aux dons et adhésions de particuliers, bénévoles mais aussi par les 71 familles fréquentant l'épicerie sociale (40 % de familles guignicourtoises) qui paient les achats dans l'épicerie. Des agriculteurs, maraîchers, une usine alimentaire participent à améliorer le quotidien des personnes en difficulté que nous accueillons. La banque alimentaire de la Marne nous accorde sa confiance et accepte de fournir son aide de façon pérenne. Chaque année, la banque alimentaire organise sa collecte Nationale. Nous y participons activement en prenant position à l'entrée du Carrefour Market de Guignicourt, avec l'aimable autorisation de son directeur.

Les Guignicourtois sont généreux car la collecte permet de récolter près d'une tonne de marchandises que nous conservons et mettons en vente dans notre épicerie, avec l'accord de la banque alimentaire 51. Cette année nous comptons sur vous les **vendredi 30 novembre** et **samedi 1<sup>er</sup> décembre** pour déposer dans le petit sac que nous vous proposons, une petite boîte, un paquet, selon vos possibilités bien entendu. Si vous disposez d'un peu de temps libre, venez aider les bénévoles à collecter les dons des clients, une heure ou deux c'est suffisant. À l'avance nous vous remercions. « **Aider les pauvres, ce n'est pas une honte, les ignorer, oui !** » (Abbé Pierre).

Le président

## LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE DANS NOTRE COMMUNE



Judi 27 octobre, l'USEDA, Aisne THD et la communauté de communes de la Champagne Picarde organisaient une réunion d'information sur l'arrivée de la fibre optique dans notre commune, ainsi que cinq autres de nos environs. Un stand de l'USEDA renseignait sur le projet global de déploiement de la fibre (lieu, date de possibilité de commercialisation, etc.), via son réseau public départemental dénommé RAISO. Quatre stands étaient occupés par des sociétés Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) souhaitant commercialiser leurs offres d'abonnement fibre en utilisant le réseau de l'USEDA. Dès l'ouverture des portes et jusqu'à 21h, plusieurs centaines d'habitants des six communes se sont présentés sur les différents stands pour obtenir réponses à leurs questions.

### QUE POUVONS-NOUS RETENIR CONCERNANT NOTRE COMMUNE ?

Les trois-quarts des habitations de Guignicourt sont, dès maintenant, dans la possibilité de s'équiper de la fibre chez un opérateur du RAISO. La part restante située à l'est de la commune le sera en février 2019.

### DEVRAIS-JE CHANGER DE FOURNISSEUR D'ACCÈS POUR PASSER À LA FIBRE ?

Si votre fournisseur d'accès actuel décide d'utiliser le RAISO<sup>(1)</sup>, vous pourrez rester client en contractant un abonnement « fibre ». S'il ne le souhaite pas, vous devrez choisir une offre parmi d'autres FAI. C'est notamment le cas si vous êtes abonnés chez ORANGE. À l'heure actuelle, pour obtenir la fibre, vous devez vous adresser à un autre FAI.

### LE BRANCHEMENT SERA-T-IL PAYANT ?

Non, vous n'aurez rien à payer. Les frais de raccordement jusqu'à votre nouvelle box sont pris en charge par l'USEDA. Toutefois, un opérateur pourra éventuellement vous faire régler des frais d'aide à l'installation. Infos sur [www.raiso02.fr](http://www.raiso02.fr), [www.aisne-thd.fr](http://www.aisne-thd.fr) ou en appelant le 08 10 57 44 02 (0,05 € / min + prix de l'appel).

(1) Les fournisseurs d'accès internet utilisant le RAISO sont les suivants :

**K-NET, VITIS, OZONE, NORDNET et CORIOLIS.**

**BOUYGUES TELECOM et SFR** rejoignent de façon progressive et cadencée le RAISO. Nous vous invitons à les contacter.

## ENTRETIEN DES ESPACES VERTS



Nous évoquions, dans un précédent numéro, les difficultés ponctuellement rencontrées dans l'entretien de nos espaces végétalisés. Grâce à un été chaud ayant limité considérablement la pousse des pelouses et en conséquence le nombre de tontes, nos agents ont assuré la taille des très nombreux arbustes qui peuplent notre commune,

le nettoyage et l'entretien des trottoirs. Remercions-les pour ce travail fastidieux assuré souvent sous un soleil de plomb.

Nos rues ont retrouvé leur éclat, les massifs arbustifs laissent admirer leur taille faite d'arrondis ou de lignes tirées au cordeau, et les cimetières une netteté offrant un climat propice au recueillement. Mais il nous faut penser à l'avenir et prévenir d'éventuelles situations similaires. Notre commune dispose de plusieurs kilomètres de haies. Leur taille, deux fois par an, demande un investissement important tant en hommes qu'en moyens matériels. L'équipe communale réfléchit à limiter autant que possible cet investissement. Une solution passe par la suppression de quelques lignées d'arbustes. Nous allons regarder où cela est possible, sans rompre l'harmonie végétale qui contribue à l'embellissement de notre commune. C'est notamment possible chaque fois qu'une haie communale est en doublon avec une haie de particulier. Nous vous remercions de votre compréhension quant aux mesures qui pourront être prises.

## VIGILANCE MÉTÉO



La **Vigilance météorologique** est conçue pour informer la population et les pouvoirs publics en cas de phénomènes météorologiques dangereux. Elle vise à attirer l'attention de tous sur les dangers potentiels d'une situation météorologique et à faire connaître les précautions pour se protéger. À l'approche des mauvais jours, informez-vous en amont de vos déplacements sur <http://vigilance.meteofrance.com> et soyez prudents.

Sur le site web [ville-guignicourt.fr](http://ville-guignicourt.fr), le menu **Vigilances & Alertes** regroupe les principaux liens pour s'informer sur les risques liés à la météo, les orages en temps réel, l'état des routes départementales, les crues (point de mesure à Berry-au-Bac), les restrictions d'eau en cours, le plan Vigipirate, etc. Ce menu est disposé en colonne gauche de la page d'accueil.

# RÉUNION DU 27 JUIN 2018

## ■ Décisions du maire

Le conseil municipal autorise le maire à la signature du marché n°2018-001 avec le groupement M3A / GNAT / Leslie à Compiègne concernant la maîtrise d'œuvre du projet de relocalisation de l'école primaire Prévert, au taux de rémunération de 9,5 % du montant des travaux, soit 95 000 € HT pour une enveloppe de 1 000 000 € HT.

## ■ ADICA

Le maire indique que le terrain sis 28 rue Pierre Curtil (parcelles cadastrées C n°879, 880 et 884) serait susceptible de faire l'objet d'une procédure concernant les biens sans maître. Compte tenu de la complexité de cette procédure, des particularités de ce dossier et des nombreuses démarches déjà réalisées par les services municipaux, il est proposé de solliciter l'appui de l'ADICA (Agence Départementale d'Ingénierie pour les collectivités de l'Aisne) afin de mener à bien ce dossier. Après en avoir délibéré, le conseil autorise le maire à signer la convention de prestations avec l'ADICA et à entreprendre une enquête préalable visant à la dévolution du bien.

## ■ Acquisitions foncières

La commune envisage de procéder à l'acquisition d'un terrain jouxtant la propriété communale dite « La Marguette » sise rue Franklin Roosevelt. Afin de maîtriser les abords de cette future zone susceptible d'accueillir un projet de résidences seniors et une maison de santé ou, le cas échéant, d'un autre projet communal, le conseil décide l'acquisition du terrain sis 40 rue Franklin Roosevelt (parcelles cadastrées section C n°105, 106 et 107 pour une contenance totale de 1 932 m<sup>2</sup>) au prix de 150 000 €, frais d'actes inclus.

La commune a été informée qu'une unité foncière appartenant à Orange pourrait être mise en vente à proximité d'un terrain municipal destiné à recevoir la construction de la nouvelle école rue de Provisieux. Dans le but de maîtriser les abords de cette future zone, le conseil décide l'acquisition du terrain composé des parcelles ZI n°189 et ZI n°401 pour une surface totale de 390 m<sup>2</sup>. La déduction sera faite de la surface du bâtiment existant d'environ 85 m<sup>2</sup> qui restera propriété d'Orange pour un prix de 5 € HT le m<sup>2</sup>, soit un total de 1 525 €.

## ■ Plan Local d'Urbanisme (PLU)

M. le maire rappelle que le 25/04/2018, le conseil municipal a défini les modalités de mise à disposition du projet de modification simplifiée du PLU. Les modifications concernent essentiellement des règles écrites en zones urbaines et en zone à urbaniser (hauteur de construction ou de clôture, conditions d'autorisation des entrepôts), et revoir les règles applicables en matière de stationnement pour le commerce dans la zone à urbaniser 1AU. Le dossier a été mis à la disposition du public en mairie de Guignicourt du 22/05/2018 au 22/06/2018. Il n'a fait l'objet d'aucune remarque ni consultation de la part du public et a reçu un avis sans remarque de la Chambre d'Agriculture de l'Aisne, de la DDT de l'Aisne, du conseil Départemental de l'Aisne et de la CCI de l'Aisne. Le conseil approuve le bilan de la mise à disposition du dossier et la modification simplifiée n°1 du PLU de Guignicourt.

## ■ Budget communal

Le maire indique que la commune a reçu les notifications des dotations de l'État pour l'exercice 2018. Une décision modificative est motivée par l'inscription des montants définitifs au budget et l'ajustement de certaines dépenses au sein de la section d'investissement

(achat de matériel de bureau, logiciels de comptabilité et de gestion du personnel et d'un terrain à Orange dans le cadre du projet de relocalisation des écoles). La répartition des crédits au sein de la section de fonctionnement doit également être modifiée notamment pour procéder à l'annulation de titres de recettes relatifs à la facturation des frais de scolarité de la commune de Juvincourt, émis au cours des exercices antérieurs. Le conseil municipal adopte la décision modificative n°1 du budget communal et autorise le maire à accomplir toutes les formalités subséquentes.

## ■ Admissions en non-valeur

La trésorière de Guignicourt soumet à la commune un état de produits irrécouvrables de l'exercice 2011 et demande leur admission en non-valeur, pour un montant de 22,64€ (budget communal). Après en avoir délibéré, le conseil approuve l'annulation de la délibération n°2018-22 ainsi que les admissions en non-valeur présentées.

## ■ Syndicat des Eaux

Le maire expose que la convention signée le 06/12/1984 entre la commune et le Syndicat des Eaux (SIAEP) prévoit la mise à disposition par la commune de locaux et de matériel, pour une redevance annuelle de 3 811,23 € ; jusqu'en 2015, un agent de la commune était mis à disposition du Syndicat des Eaux pour élaborer la facturation annuelle des abonnements et de la consommation des redevables. À partir de 2016, l'organisation interne du service a été modifiée et un agent, initialement chargé du secrétariat du Syndicat, s'est également consacré à la facturation annuelle des redevables. En conséquence, depuis 2016, la prise en compte de l'augmentation des salaires de la fonction publique dans le calcul de révision de la redevance annuelle n'a plus lieu d'être. Ces dispositions nécessitent l'élaboration d'une nouvelle convention. Le conseil approuve cette convention correspondant à la nouvelle organisation interne des services.

## ■ Frais de scolarité

Le conseil municipal fixe le montant du remboursement des frais de fonctionnement scolaire pour l'année 2018/2019. Ce coût est facturé aux communes concernées en fonction du nombre d'enfants inscrits. Le conseil décide de fixer les tarifs, par an et par enfant, comme suit :

- 384,84€ pour les élèves de l'école primaire ;
- 1 011,90€ pour les élèves de l'école maternelle.

## ■ Locations des terres à titre précaire

Les conventions d'occupation à titre précaire établies en 2016 avec les agriculteurs de la commune arrivant à échéance, les parcelles La Potence » ZL21, ZL59 et ZI60 seront libres au 30/09/2018. Il est donc possible d'accorder de nouvelles conventions à titre précaire ou d'établir un contrat de prêt à usage. Le maire propose une répartition, adoptée par le conseil comme suit :

La Potence – ZL 21 – 2,272 ha : M. Sohet, convention valable un an, renouvelable une fois › par convention d'occupation à titre précaire ;  
La Potence – ZL 59 et 60 – 4,947 ha : M. Dauger, convention valable un an, renouvelable une fois › par convention d'occupation à titre précaire. Compte tenu de l'absence de publication de l'indice des fermages 2018, le maire indique que les modalités de calcul de la redevance peuvent d'ores et déjà être actées par application de la formule ci-après et que son montant exact sera calculé ultérieurement :  
Redevance 2018/2019 = redevance 2018 × indice des fermages 2018 / indice des fermages 2017

■ **Personnel communal**

**Médiation préalable obligatoire (MPO)**

Le maire rappelle à l'assemblée que, jusqu'au 19/11/2020, il est possible d'avoir recours à une MPO en vue de résoudre un litige avec un agent, avec l'aide du centre de gestion désigné comme médiateur en qualité de personne morale. Soumise au principe de confidentialité, cette médiation concerne les litiges relatifs à certaines décisions administratives.

La MPO suppose un déclenchement automatique du processus de médiation que la commune s'engage à faire connaître par tout moyen à ses agents. Ainsi, la commune ou l'agent devra se soumettre à la médiation avant tout recours. Le recours par la collectivité comporte une participation financière à hauteur de 50 € par heure de travail, effectuée par le médiateur. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil décide d'autoriser le maire à signer cette convention avec le centre de gestion.

**Médecine préventive**

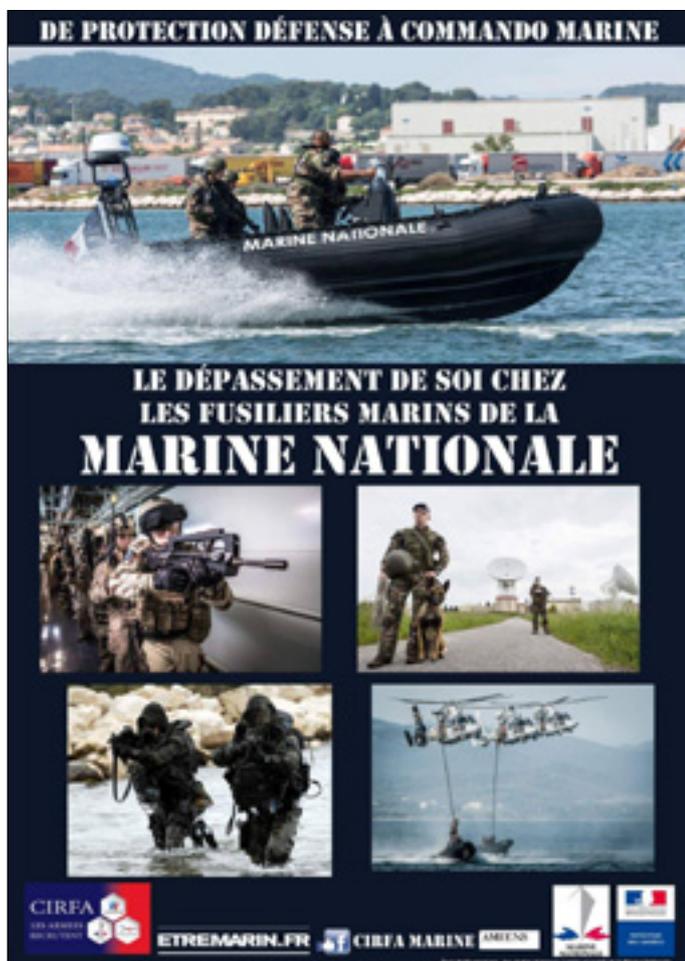
Le maire rappelle à l'assemblée que, conformément à l'article 108-2 de la loi n°84-53 du 26/01/1984, les collectivités doivent disposer d'un service de médecine préventive. Sur proposition du maire, le conseil décide l'établissement d'une convention afin de confier au centre de gestion la prestation de prévention et santé au travail pour les années 2019, 2020 et 2021.

**Tableau des effectifs**

Afin d'anticiper un surcroît d'activités, le conseil décide la création d'un poste d'adjoint administratif territorial occasionnel (catégorie C) à temps complet (35 h), à compter du 01/07/2018.

■ **Questions diverses**

Un point est dressé sur l'avancement des travaux concernant le déploiement de la fibre optique et l'avancée du projet de regroupement scolaire. Les projets de maison de santé, multi-accueil et micro-crèche sont évoqués, ainsi le projet de regroupement des communes de Guignicourt et Menneville.



**État civil**

**Naissances**

- Sacha Mauget**  
le 10/06/2018 à Bezannes
- Louise Greffier**  
le 28/07/2018 à Bezannes
- Jules Foulon**  
le 28/07/2018 à Bezannes
- Ambroise Houdelet**  
le 03/08/2018 à Bezannes
- Jade Huet**  
le 05/08/2018 à Bezannes
- Anaël Bernardin**  
le 13/08/2018 à Bourgoin-Jallieu
- Louis Delachambre**  
le 31/08/2018 à Bezannes
- Mia Lefèvre**  
le 01/09/2018 à Bezannes
- Rose Tibi**  
le 11/09/2018 à Bezannes

**Mariage**

- Loan Olivier**  
et **Angélique Barré**  
le 07/07/2018

**Décès**

- Jacques Briffoteaux**  
le 13/06/2018 à Reims
- Gerogette Dufrenoy née Cuperlier**  
le 20/06/2018 à Vervins
- Paulette Féron née Brocart**  
le 11/07/2018 à Amiens

**Bienvenue**

aux nouveaux Guignicourtois

- M<sup>me</sup> Angélique Barbançon**  
10 rue de Saint-Quentin
- M<sup>me</sup> Sandra Demelin**  
12 rue Ernest Hug
- M. et M<sup>me</sup> Jérôme Hornick**  
1 le Clos du Château
- M. Bastien Keraudren**  
2 rue Jean de la Fontaine
- M. Sébastien Druart**  
et **M<sup>lle</sup> Astrid Gillet**  
13 rue Pierre Curtil
- M. Alexandre Gianonatti**  
et **M<sup>me</sup> Linda Saadallah**  
26 rue Franklin Roosevelt
- M. Jean-Michel Gillot**  
et **M<sup>me</sup> Delphine Thierion**  
16 rue Pierre Curtil
- M<sup>me</sup> Magali Lejeune**  
39 rue Pierre Curtil
- M. et M<sup>me</sup> Fabrice Le Saux**  
18 rue du Champ d'Argent

**Objets trouvés**

à réclamer à la mairie

- 1 peluche
- 1 gourmète en argent
- 1 paire de lunettes

## Secours

SAMU.....	15
Gendarmerie .....	17
Pompiers .....	18

## Gardes médicales

<b>D<sup>r</sup> Casalis</b>	
Guignicourt.....	03 23 79 93 93
<b>D<sup>r</sup> Kleiber</b>	
Guignicourt.....	03 23 79 83 44
<b>D<sup>r</sup> Denaives</b>	
Guignicourt.....	03 23 80 41 47
<b>Cabinet médical</b>	
Cormicy .....	03 26 61 32 32
<b>D<sup>r</sup> Delor</b>	
Neufchâtel.....	03 64 16 40 03

**En l'absence de votre médecin traitant, veuillez composer le 15.**

## Collecte des déchets

Pour tout renseignement, appelez le SIRTOM au 03 23 26 80 00  
 ✉ tritou@sirtom-du-laonnois.com

### Rythme de la collecte

- ordures ménagères :  
 > mercredi à partir de 13h
- recyclables (bacs) :  
 > dans les rues suivantes, un mercredi sur deux, à partir de 6 h :  
 rue de la Libération (au-delà du pont SNCF), clos du Château, rue de la Miette, rue de Mauchamp, rue du Champ Rolland et route de Condé  
 > dans les autres rues :  
 un jeudi sur deux à partir de 6 h



## Calendrier de collecte

■ ordures ■ recyclables (bacs)

octobre	novembre	décembre
ME 3	ME 7	ME 5
ME 10	JE 8	JE 6
JE 11	ME 14	ME 12
ME 17	ME 21	ME 19
ME 24	JE 22	JE 20
JE 25	ME 28	ME 26
ME 31		

## Déchetterie

	matin	après-midi
LU	fermé	
MA	9h - 13h	14h - 18h
ME	fermé	
JE	fermé	
VE	9h - 13h	14h - 18h
SA	9h - 12h	fermé
DI	9h - 12h	fermé

Fermé les jours fériés

## Permanences

Mairie | tél. 03 23 25 36 60

**Soliha Aisne (projet amélioration habitat)**  
 > le 3<sup>e</sup> mardi du mois de 15h30 à 16h30

**M. Philippe Timmerman**  
 Conseiller départemental et maire  
 > le vendredi à 18h

**M<sup>me</sup> Aude Bono-Vandorme**  
 Députée de l'Aisne  
 > le 4<sup>e</sup> vendredi du mois de 16h45 à 17h15  
 sur rendez-vous | tél. 03 23 23 24 25

Maison de Services au Public  
 tél. 03 23 25 36 80

Depuis le 9 octobre 2017 et pour une durée indéterminée, les horaires d'accueil de La Maison de Services au Public sont modifiés. Merci de vous reporter aux horaires dans l'encadré ci-dessous

**Manpower**  
 > le mardi de 14h à 15h (sans rendez-vous)

**Supplay**  
 > le mercredi de 10h30 à 11h30  
 (possibilité rendez-vous au 03 26 48 64 64)

**Relais assistantes maternelles**  
**Marie Pamart (sur rendez-vous)**  
 > le vendredi matin | tél. 03 23 22 36 81

**Mission locale**  
 > le vendredi sur rendez-vous | tél. 03 23 27 38 90

Centre social Yvonne Bonieux

**Assistante sociale de la DIPAS**  
 > les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis du mois de 14h à 16h

**Puéricultrice de la PMI**  
 > le 4<sup>e</sup> mardi du mois de 14h à 16h

**ADMR | tél. / fax 03 23 80 13 75**  
 > les lundi et mardi de 13h45 à 16h30, le mercredi de 13h30 à 16h30, le jeudi de 13h45 à 17h et le vendredi de 8h30 à 11h45

## Maison de Services au Public

(horaires provisoires depuis le 09/10/2017)

	matin	après-midi
LU		
MA	9h - 12h30	13h30 - 17h30
ME	9h - 12h	
JE	fermé	
VE		
SA		
DI		

## Gendarmerie

	matin	après-midi
LU	fermé	
MA	8h - 12h	14h - 19h
ME	fermé	
JE	8h - 12h	14h - 19h
VE	fermé	
SA	8h - 12h	14h - 19h
DI <sup>(1)</sup>	8h - 12h	15h - 18h

<sup>(1)</sup> Ouvert le dimanche en semaine paire

## Agenda des manifestations

(sous réserve de modifications)



Retrouvez les annonces de manifestations sur la page Ville de guignicourt

novembre 2018

<b>DIMANCHE 4</b> Salle des fêtes voir annonce en page 11	5 <sup>e</sup> édition de la journée des Fées Main avec Atypik'Art
<b>DIMANCHE 11</b> Monument aux Morts voir annonce en page 11	Veillée départementale « L'Aisne sur le Chemin de la Paix » et commémoration de l'Armistice à 12h suivies d'un vin d'honneur organisé par le Comité des Fêtes et Cérémonies
<b>SAMEDI 17</b> Salle des fêtes voir annonce en page 12	Soirée beaujolais nouveau organisée par le Syndicat d'Initiative
<b>VENDREDI 30</b> Carrefour Market voir article en page 20	Collecte de denrées de Panier Solidaire

Fin novembre, le Club de Gym organisera une après-midi fitness. La date vous sera communiquée sur le tableau lumineux, le site web et facebook.

décembre 2018

<b>SAMEDI 1<sup>er</sup></b> Carrefour Market voir article en page 20	Collecte de denrées de Panier Solidaire
<b>SAMEDI 1<sup>er</sup></b> Salle des fêtes voir annonce en page 12	Théâtre « La Diva du Sofa » avec Comédi'Aisne
<b>MERCREDI 5</b> Condé-sur-Suipe	Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
<b>SAMEDI 8</b> voir annonce en page 12	Voyage en car au marché de Noël d'Aix-la-Chapelle organisé par Les Amis d'Ilherrieden et le Syndicat d'Initiative
<b>SAMEDI 8</b> voir annonce en page 12	Téléthon
<b>MERCREDI 12</b> Salle des fêtes voir annonce en page 13	Noël des enfants de Guignicourt organisé par le Syndicat d'initiative
<b>DIMANCHE 16</b> Salle des fêtes voir annonce en page 13	Marché de Noël organisé par le Syndicat d'initiative

## VOUS AVEZ ENTRE LES MAINS LE 152<sup>e</sup> ET DERNIER NUMÉRO DE GUIGNICOURT INFOS...

Résultant du regroupement de Guignicourt et Menneville présenté en p. 16 à 19, les informations des deux communes seront rassemblées au sein d'un nouveau bulletin. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, ce nouveau bulletin sera édité en lieu et place du *Guignicourt Infos*. Comme précédemment, vous le recevrez dans votre boîte aux lettres, sans aucune démarche de votre part.

Une page se tourne, découvrez ou redécouvrez le premier numéro de *Guignicourt Infos* paru il y a presque 30 ans, en juillet 1989.



Le numéro 1 est à télécharger sur [ville-guignicourt.fr](http://ville-guignicourt.fr)